

Coopération Togo/RDC P.2

FÉLIX TSHISEKEDI EN VISITE DE TRAVAIL CHEZ FAURE GNASSINGBÉ



TR TOGOREVEIL

TR 567 du 29 Mars 2024

Le pari d'une actualité qui réveille

Prix: 250 FCFA / Etranger 1€



TOGO
Une Nouvelle
Constitution,
Une V^{ème}
République

LE REGIME PARLEMENTAIRE P.3

L'Innovation qui va donner **Plus de Pouvoir aux Députés et aux Elus Locaux**



Démarrage effectif de l'AMU
ce 1^{er} Avril 2024
LA CNSS PRÉSENTE LA CARTE
UNIQUE D'ASSURANCE



Présidentielle au Sénégal
LES FELICITATIONS DE
FAURE GNASSINGBÉ AU
NOUVEAU PRÉSIDENT
BASSIROU DIOMAYE FAYE

JIF 2024
LE SYNBANK ET ECOBANK TOGO OFFRENT UN MOMENT DE DÉTENTE À SA
GENTE FÉMININE

Éducation
PLUS DE 1000 SALLES DE CLASSE CONSTRUITES ENTRE 2022 ET 2023
DES ÉQUIPEMENTS D'ÉLEVAGE ET DE CHÈQUES REMIS À 813 ÉLÈVEURS
ET ENTREPRENEURS DE LA RÉGION DES SAVANES

Election régionale
LA CENI A EFFECTUÉ LE TIRAGE AU SORT SUR L'ORDRE
DE POSITIONNEMENT SUR LE BULLETIN DE VOTE



SIA SEMAINE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

CONIA Conseil International de l'Intelligence Artificielle

Human AI

Thème: « **L'IA AU TOGO ET EN AFRIQUE : ETATS DES LIEUX, OPPORTUNITES ET ENJEUX SOCIETAUX** »

www.sia.tg / Lomé: Du 04 au 08 Juin 2024

Coopération Togo/RDC

FÉLIX TSHISEKEDI EN VISITE DE TRAVAIL CHEZ FAURE GNASSINGBÉ



À l'invitation de son homologue togolais Faure Essozimna Gnassingbé, le Président de la République Démocratique du Congo (RDC), Félix Antoine Tshisekedi-Tshilombo, a effectué ce 27 mars 2024, une visite d'amitié et de travail à Lomé. Ce déplacement s'inscrit dans le cadre des consultations régulières entre les deux dirigeants, visant à

renforcer la coopération qui lie Togo et la République Démocratique du Congo (RDC).

Le Chef de l'Etat togolais et son homologue congolais ont eu des entretiens en tête-à-tête au cours desquels ils ont passé en revue la coopération bilatérale et réaffirmé leur volonté à œuvrer au renforcement de ce partenariat dans divers domaines d'intérêt

commun. Les questions de paix et de sécurité dans les différentes régions du continent ont également été abordées.

La dernière rencontre entre les deux dirigeants remonte au 28 juillet 2023 à Kinshasa, lors de cérémonie inaugurale des neuvièmes (IXes) jeux de la Francophonie.

Patrick NIMA

Régionales

LA COUR SUPRÊME VALIDE 284 LISTES



À Togo, la liste définitive des candidats retenus pour les élections régionales du 20 avril prochain a été rendu publique ce mardi 26 mars. En tout, 284 listes ont été validées par la chambre administrative de la Cour Suprême, et 18 rejetées pour non-conformité. Les listes invalidées, qui concernent aussi bien des formations et regroupements politiques que des indépendants, sont notamment liées à des irrégularités sur l'âge, le quota de candidats par listes, ou encore les doubles inscriptions. A terme, ce sont 179 conseillers régionaux qui seront élus sur tout le territoire national.

Elysé J

2.348 CANDIDATS EN LICE POUR LES LÉGISLATIVES 2024 AU TOGO

Présidentielle au Sénégal

LES FELICITATIONS DE FAURE GNASSINGBÉ AU NOUVEAU PRÉSIDENT BASSIROU DIOMAYE FAYE



Faure Gnassingbé a formulé un vœu de succès au nouveau Président élu du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye. Le Président de la République togolaise a, dans un message de félicitations, exprimé le vœu d'une collaboration entre les deux (02) pays frères.

Nouvellement élu Chef de l'Etat du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye reçoit les compliments de son homologue togolais, Faure Gnassingbé. Dans un message diffusé sur ses comptes sociaux ce jeudi 28 mars 2024, le dirigeant togolais a félicité le Secrétaire Général du parti politique de Sonko Ousmane, PASTEF, devenu Président de la République du Sénégal, à l'issue de l'élection présidentielle tenue le 24 mars 2024.

« J'adresse mes chaleureuses félicitations à Bassirou Diomaye Faye, Président élu de la République du Sénégal. Je lui souhaite un franc succès et une pleine réussite dans l'exercice des hautes fonctions que le peuple frère du Sénégal vient de lui confier. Je formule

à cette occasion le vœu que nos deux pays continuent de travailler ensemble pour le renforcement de leurs liens d'amitié et de coopération afin de consolider davantage l'intégration dans notre communauté ouest-africaine pour le bonheur de nos peuples », déclare Faure Gnassingbé sur X et repris sur sa page Facebook.

L'élection de Monsieur Bassirou Diomaye Faye, est confirmée par la Cour d'Appel de Dakar. Le candidat de la coalition de l'opposition, a devancé son principal challenger, Amadou Ba, candidat du parti au pouvoir qui a recueilli un score de 35,79%, avec 54,28% des voix.

Il a ainsi succéder à Macky Sall, le Président sortant qui ne s'est plus présenté.

Marcel SOGLO



Dans le cadre des consultations électorales du 20 avril prochain, la Cour Constitutionnelle a publié en fin de semaine écoulée, la liste des candidats retenus pour le compte des législatives.

Au total, 2.348 candidatures ont été validées par l'institution sur toute l'étendue du territoire national. Dans le détail, 19 partis politiques, 60 groupes indépendants, 02 groupes de partis ont été enregistrés, pour un total de 353 listes pour l'ensemble des circonscriptions.

Ce quitus de la plus haute juridiction constitutionnelle du pays fait suite à un processus engagé depuis

plusieurs semaines, au cours duquel les dossiers de candidatures ont fait l'objet de vérifications au ministère de l'administration territoriale et à la Commission électorale nationale indépendante.

Prochaine étape désormais pour les candidats, le versement des cautionnements par les têtes de liste et la finalisation des dossiers.

La liste pour le compte des régionales sera rendu publique les jours à venir.

YAWO Komla



TOGOREVEIL
Le pari d'une actualité qui réveille

Visitez notre page web

- Politique
- Éducation
- Culture
- Économie
- Société

www.togoreveil.com

Togo/Une Nouvelle Constitution, Une V^{ème} République

LE REGIME PARLEMENTAIRE

L'Innovation qui va donner Plus de Pouvoir aux Députés et aux Elus Locaux



Une nouvelle constitution pour le Togo. Les Députés de la sixième législature ont procédé lundi 25 mars 2024 au changement de la loi fondamentale du pays. Ce changement permet au pays de passer à la cinquième République et au régime parlementaire. 89 Voix pour, 01 Voix contytre et 01 Abstension... Plus du 4/5 des Députés ont donc adopté le lundi 25 mars 2024, la proposition de loi portant révision de la Constitution de la République Togolaise.

Cette adoption est faite sous la présidence de Mme Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente de l'Assemblée nationale en présence de M. Pacôme Yawovi Missiamé Amenyo Adjourouvi, Ministre des droits de l'Homme, de la formation à la citoyenneté et des relations avec les institutions de la République.

En effet, adoptée par référendum et promulguée le 14 octobre 1992, la Constitution de la IV^e République a connu plusieurs modifications en 2002, 2007 et 2019 suite aux enjeux sociopolitiques, économiques, démographiques, culturels et technologiques aussi bien au plan national et régional que mondial. Ces différentes modifications successives ont engendré la réadaptation de la loi fondamentale aux réalités actuelles et aux inspirations profondes des populations.

Ces différentes révisions constitutionnelles, bien qu'elles ont changé de fond en comble le paysage politique togolais méritent d'être revues à nouveau. Cette revue s'impose à plus d'un titre afin de clarifier et renforcer la stabilité juridique, de garantir la stabilité et la continuité de l'état de droit, de créer des bases solides pour la participation et l'inclusion citoyenne aux politiques ainsi qu'à la gestion de la chose publique, d'organiser la République et les pouvoirs en fonction de l'évolution et des réalités de l'intégration sous régionale de notre

pays et enfin de protéger et renforcer les droits et libertés fondamentaux des citoyens.

A ce titre, la révision consacre des changements notables notamment, le passage de la IV^e République à la Ve République et du régime fort présidentiel au régime parlementaire, la mise en place d'un Président du conseil des ministres élu par l'Assemblée nationale, la consécration des droits et devoirs dans une déclaration solennelle des droits et devoirs fondamentaux, l'érection de la Haute Autorité pour la transparence, la lutte contre la corruption et l'intégrité de la vie publique, la refonte de la justice ordinaire et des autorités constitutionnelles indépendantes, la suppression de la Cour suprême, la mise en place du Protecteur du citoyen en lieu et place du Médiateur de la République.

La nouvelle loi met au centre de la vie politique, l'Assemblée nationale et le Sénat qui jouent un rôle très important. Ainsi, comme innovations, le Président de la République est élu pour un mandat unique de six (6) ans par l'Assemblée nationale et le sénat en congrès. Le Président du Conseil est désigné pour un mandat de six (6) ans. Il est le chef du parti ou le chef de file de la coalition de partis, majoritaire à l'issue des élections législatives. Les Députés quant à eux sont élus au suffrage universel, direct et secret pour un mandat de six (6) ans renouvelable. Le mandat des sénateurs est également de six (6) ans renouvelable.

En somme, la mise en place du régime parlementaire favorisera l'exercice d'un contrôle efficace des citoyens sur leurs dirigeants et leurs politiques, tout en participant directement et de façon inclusive à la prise de décision politique. Pour Pacôme Yawovi Missiamé Amenyo Adjourouvi, Ministre des droits de l'Homme, de la formation à la citoyenneté et des relations avec les institutions de la République, la démarche entreprise trouve son fondement dans l'article

144 alinéa 1 de la Constitution togolaise qui dispose que : « l'initiative de révision de la Constitution appartient concurremment au Président de la République et à 1/5 des députés composant l'Assemblée nationale ». Il s'agit de réajuster les textes pour éviter de s'enfermer dans un carcan immuable mais de s'adapter, entre autres, aux évolutions sociologiques, politiques pour proposer le passage d'un régime présidentiel au régime parlementaire mais surtout, d'apporter un nouvel élan dans la gestion de la chose publique.

En effet, cette proposition de loi portant révision constitutionnelle est initiée par un groupe de Députés, représentant plus d'un cinquième des membres de l'Assemblée nationale, se basant sur le premier aliéna de l'article 144 de la Constitution.

« La légitimité est le « caractère de ce qui est fondé en droit ou de ce qui est conforme à l'équité, à la raison, aux règles établies, à la tradition ». Dans le domaine du pouvoir politique, « la source de toute légitimité découle de la Constitution » : c'est en cette formule immuable et intangible que l'article 146 de la Constitution justifie l'aptitude à agir de tout détenteur d'un pouvoir, fût-il le pouvoir constituant c'est-à-dire le pouvoir de créer ou de réviser une Constitution.

En réalité et à la vérité, « un peuple a toujours le droit de revoir, de réformer ou de changer sa Constitution ». Ce principe de temporalité de la constitution porte en lui la possibilité de sa révision tout en veillant à ce que la procédure reste fidèle aux grandes valeurs universelles auxquelles notre pays a souscrit.

Ainsi, en application des dispositions de l'article 88 de la Constitution et de l'article 39 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale, la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale a été saisie pour étude au fond de la proposition

de loi portant révision de la Constitution de la République Togolaise.

« Tout au long du processus, nous avons veillé à ce que soient respectées les normes de fond ainsi que de procédure décrites aux articles 40, 65, 82, 92, 94, 110 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale. C'est donc à bon droit que la sixième législature a jugé recevable et a procédé à l'étude ainsi qu'à l'adoption de cette proposition de révision de la Constitution », a indiqué Mme Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente de l'Assemblée nationale.

L'article 102 de la présente constitution dispose qu'elle est promulguée dans les 15 jours suivant son adoption et elle sera exécutée comme loi fondamentale de la Vème République.

« Je puis vous rassurer qu'avec diligence, la présente proposition de révision adoptée sera transmise à Son Excellence Monsieur le Président de la République, « Chef de l'État... garant de l'unité nationale... du respect de la Constitution... de la continuité de l'État et des institutions de la République » telle qu'en, dispose l'article 58 de la Constitution », a rassuré Mme Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente de l'Assemblée nationale.

Lors de cette séance, deux (02) nouveaux Députés ont rejoint les rangs de l'hémicycle suite à la décision de remplacement prise par la Cour constitutionnelle. Il s'agit de Aziabou Kodjo Alexandre, deuxième sur la liste Indépendante AVE en Marche dans la circonscription électorale de l'Avé en remplacement de Pacôme Yawovi Missiamé Amenyo Adjourouvi, nommé Ministre des droits de l'homme. Kokouvi Soedji remplace feu Assoupi Amélé Adjé pour le compte de « Alloledou » dans la circonscription électorale de Vo.

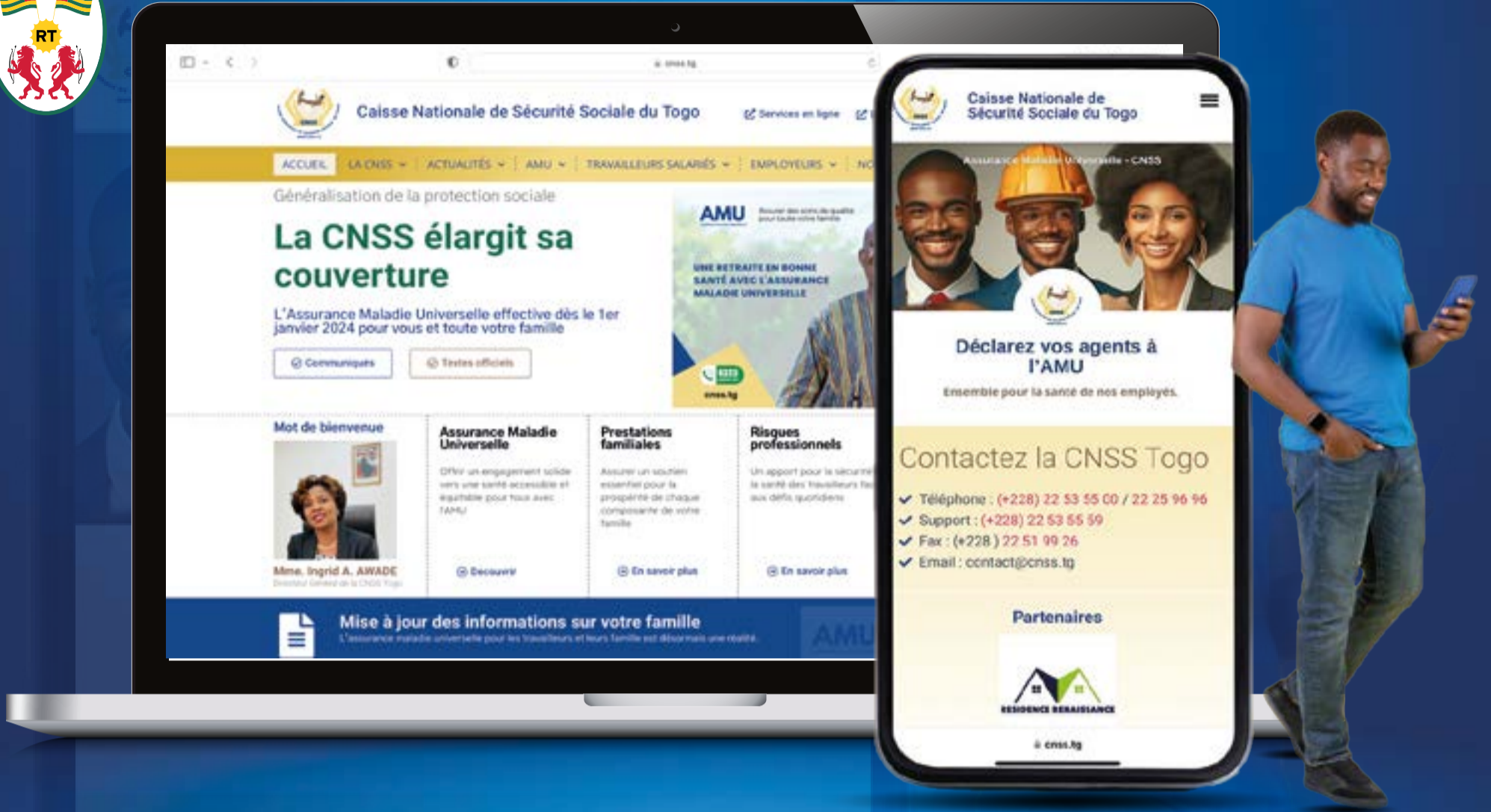
Togoreveil

DEUX NOUVEAUX DÉPUTÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Assemblée nationale a accueilli deux nouveaux députés cette semaine. Il s'agit des députés Aziabou Kodjo Alexandre et Kokouvi Soedji qui ont officiellement rejoint le parlement le lundi 25 mars dernier, à la suite d'une décision de remplacement prise par la Cour constitutionnelle. Aziabou Kodjo Alexandre, deuxième sur la liste indépendante "AVE en Marche" dans la circonscription électorale de l'Avé, remplace Pacôme Yawovi Missiamé Amenyo Adjourouvi, nommé ministre des droits de l'homme. De son côté, Kokouvi Soedji prend le relais de feu Assoupi Amélé Adjé pour le compte de "Alloledou" dans la circonscription électorale de Vo.

Elysé J





ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

**EMPLOYEURS, TRAVAILLEURS, EFFECTUEZ LA MISE À JOUR
DE VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SUR
WWW.CNSS.TG ET BÉNÉFICIEZ PLEINEMENT DE L'AMU.**



La CNSS, c'est un pour tous, tous pour un !
WWW.CNSS.TG

Révision constitutionnelle

L'ACOSC-DED FÉLICITE LES DÉPUTÉS ET INVITE LES ACTEURS POLITIQUES À ADHÉRER AU NOUVEAU TEXTE

Le Togo dispose il y a quelques jours d'une nouvelle constitution. La proposition de loi a été adoptée en début de semaine par l'assemblée nationale suscitant diverses réactions au sein de la classe politique togolaise. Le cas de l'Alliance Citoyenne des Organisations de la Société Civile pour la Démocratie et l'Etat de Droit (ACOSC-DED) qui à travers une déclaration, félicite la représentation nationale d'avoir doté le Togo d'«une Constitution digne des nations modernes démocratiques et émergentes.» L'ACOSC-DED réaffirme son soutien au processus électoral en cours invitant tous les acteurs politiques à apporter leur adhésion à la nouvelle constitution, «ce texte historique et novateur.» Voici l'intégralité de la déclaration.

DECLARATION DE L'ALLIANCE CITOYENNE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LA DÉMOCRATIE ET L'ÉTAT DE DROIT AU TOGO (ACOSC-DED)

L'Alliance Citoyenne des Organisations de la Société Civile pour la Démocratie et l'Etat de Droit (ACOSC-DED) a suivi avec intérêt, depuis quelques jours, les débats autour de la révision et de l'adoption de notre loi fondamentale de notre pays par l'Assemblée Nationale.

Convaincu que la révision concernée, vise à doter notre pays d'un arsenal juridique fondamental moderne permettant au Togo de changer de régime politique à savoir, passer d'un régime semi-présidentiel à un régime parlementaire ;

Vu que les systèmes démocratiques initiés en Afrique dans les années 90 et exigeant la limitation des mandats et l'alternance au pouvoir ont montré des limites ;

Considérant que la désignation et le rôle du chef de l'Etat, supposés dans le système

semi-présidentiel comme le véritable chef de l'exécutif, posent de sérieux problèmes engendrant des contestations des pertes en vies humaines et des destructions massives de biens et d'infrastructures ;

Rappelant que cette révision constitutionnelle, n'est guidée que par le souci d'améliorer la gouvernance dans un contexte de stabilité politique qui aura pour incidences : la prévisibilité politique, des gouvernements stables susceptibles d'honorer leurs engagements et obligations, la confiance des investisseurs nationaux et étrangers

Considérant que l'Article 52 de la Constitution en son dernier paragraphe stipule que « les membres de l'Assemblée Nationale et du Sénat sortant par fin de mandat ou de dissolution reste en fonction jusqu'à la prise de fonction effective de leurs successeurs », l'Alliance estime que c'est de toute légitimité et légalité que les députés ont entrepris et fait aboutir cette action ;

L'Alliance salue ainsi l'initiative et félicite les députés à l'Assemblée nationale porteurs de la proposition pour leur sens élevé de patriotisme. Elle leur témoigne sa solidarité et son soutien sans réserve pour avoir mis à la disposition de notre pays, une Constitution digne des nations modernes démocratiques et émergentes.

Elle invite tous les acteurs politiques à apporter leur adhésion à ce texte historique et novateur car, nous ne voulons plus de Constitution génératrice de conflits. Nous voulons un nouveau contrat social qui réponde mieux aux valeurs, aussi bien de démocratie que de paix, de sécurité et de fraternité.

L'Alliance appelle tous nos compatriotes à une véritable prise de conscience, et les invite à une grande mobilisation citoyenne pour l'avènement effectif de cette nouvelle constitution qui est favorable à une plus grande implication des citoyens, y compris jeunes et femmes, dans la

vie politique et les processus de décisions.

L'Alliance Citoyenne des Organisations de la Société Civile pour la Démocratie et l'Etat de Droit (ACOSC-DED) s'engage à soutenir le processus électoral en cours et ne cessera d'apporter sa modeste contribution.

Fait à Lomé le 27 Mars 2024

Ont signé :

Pour le Réseau

Africain pour la lutte Contre
ATCHOLE Essodong
La Torture (RACTO)
Président

Pour la Ligue Togolaise pour
SAMARO Manguiliwè
La Démocratie et la Bonne
Secrétaire Général
Gouvernance (LTDB)

Pour le Mouvement des Journalistes
ADJA Yao,
Togolais pour la Transparence
Secrétaire Général
Des Urnes (MJTU)

Pour l'Association Togolaise de Lutte
AZONDJAGNI Kossi Clément,
Contre le Harcèlement Sexuel
Secrétaire Général
En Milieu Scolaire (HASMISCO)

Pour le Réseau Africain
Mme KABISSA-LAMBONI Issoyotou,
Pour le Leadership Féminin
Présidente



Pour l'Association Togolaise
LOKOU Christophe,
Des Défenseurs des Droits
Secrétaire Général
De l'Homme (AT2DH),

Pour le Collectif Togolais de lutte
NIMNORA Gmèlèkou,
Contre la Gabegie et la Fuite
Secrétaire Général des Capitaux au
Togo (CTLGFC-TOGO)

Election régionale

LA CENI A EFFECTUÉ LE TIRAGE AU SORT SUR L'ORDRE DE POSITIONNEMENT SUR LE BULLETIN DE VOTE



Les candidats des différentes listes retenues pour l'élection régionale du 20 avril prochain, savent désormais leur positionnement sur le bulletin de vote. Le tirage au sort sur cet ordre de positionnement a été effectué ce jeudi 28 mars 2024 à Lomé.

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a procédé au tirage au sort sur l'ordre de positionnement sur le bulletin de vote. Cette cérémonie présidée par le Président de la CENI, Dago Yabre, conformément au code électoral, s'est déroulée en présence des têtes de liste ou de leurs représentants, au siège de la CENI sis à Lomé.

Cette étape consiste à assurer la transparence et l'égalité du processus électoral. Elle s'est déroulée sous les regards bienveillants de Me ALOU-BANASSAN Komlan, huissier de justice. Celui-ci a procédé publiquement et devant les têtes de liste ou de leurs représentants, devant les membres

de la CENI, à la vérification des listes par région et circonscription.

284 listes pour 179 conseillers régionaux

En début de semaine, la chambre administrative de la cour suprême a dévoilé 284 listes validées. Dix-huit (18) listes rejetées pour non-conformité. Les listes invalidées, qui concernent aussi bien des formations et regroupements politiques que des indépendants, sont notamment liées à des irrégularités sur l'âge, le quota de candidats par listes, ou encore les doubles inscriptions.

179 conseillers régionaux seront élus au terme de cette élection.

Marcel SOGLO



Abonnez-vous ou achetez la version pdf de votre journal dès aujourd'hui !



www.perspectiveinfo.com/togoreveil



Démarrage effectif de l'AMU ce 1^{er} Avril 2024

LA CNSS PRÉSENTE LA CARTE UNIQUE D'ASSURANCE



Depuis le 1er janvier 2024, les salariés du secteur privé formel en activité ou à la retraite affilié à la CNSS sont devenus membres du régime d'assurance maladie géré par la CNSS. Le 1er avril 2024 marquera ainsi le démarrage effectif au Togo de l'accès au soin de santé. Pour l'occasion la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) avec à sa tête Mme Ingrid AWADE, Directeur général a procédé ce mardi 26 mars 2024 à la présentation et à la remise symbolique des nouvelles cartes CNSS aux entreprises. L'activité s'est déroulée à travers une cérémonie présidée au siège de la CNSS par le ministre du Travail de la Fonction Publique et du Dialogue Social, PCA de la CNSS Gilbert BAWARA accompagné de Mme la présidente de la CNSS Ingrid AWADE en présence des membres du gouvernement et des acteurs du secteur privé.

L'Assurance Maladie Universelle (AMU) est une priorité du gouvernement togolais. De l'institution du régime obligatoire d'Assurance maladie des agents publics dont la gestion a été confiée à l'Institut Nationale d'Assurance Maladie (INAM), le gouvernement a décidé d'étendre la Couverture maladie à toutes les autres couches de la population depuis 2021. Fondé sur les principes de solidarité, de la mutualisation du risque et les moyens de responsabilité individuelle et collective et surtout de progressivité, l'AMU est destinée à garantir à l'ensemble des résidents sur toute l'étendue du pays des soins de santé essentiels dans des conditions financières soutenables.

La gestion de l'opérationnalisation étant confiée à la CNSS, la confection et la mise en circulation de la nouvelle carte CNSS se situe dans la chaîne d'excellentes actions que la Direction générale de la CNSS a entamées depuis octobre 2023 pour rendre effectives les pris en charge de l'Assurance Maladie Universelle

à compter du 1er avril prochain dans le pays. Cette carte constitue le principal outil de prise en charge. Elle agit selon la CNSS comme la clé d'accès à votre parcours de pris en charge auprès des prestataires de soins ou de services de santé conventionnés par la CNSS.

La nouvelle Carte d'Assurance Sociale

Au regard de ses fonctionnalités, cette carte d'assurance unique est valable pour toutes les prestations. Elle est utilisée indépendamment pour l'assurance maladie universelle, pour les prestations familiales et de maternité, pour les risques professionnels et pour les pensions vieillesse, invalidité et décès.

Comme particularité pour cette nouvelle carte d'assurance sociale, c'est une carte universelle dotée de puce électronique qui stockent des informations d'identification du titulaire. La carte est valable dès sa réception et couvre une durée illimitée suivant la carrière de l'assuré auprès de la CNSS. Elle agit comme une clé d'accès aux soins de santé et permet aux bénéficiaires de jouir des prestations de soins auprès des centres conventionnés par la CNSS. Elle intègre en outre le numéro assuré qui est utile pour les autres branches, le numéro à vu pour l'assurance maladie universelle et éventuellement le code à barre pouvant être lu automatiquement. Il faut rappeler que la puce peut-être lue automatiquement pour montrer les informations qui y sont stockés.

Jérôme RIBEIRO, président fondateur de Human AI (l'Intelligence Artificielle au service de l'Humanité) salue «la vision éclairée de la Directrice générale Mme Ingrid AWADE pour avoir pris le devant au niveau de l'Afrique et de l'Europe. Il y a aussi de la biométrie et donc de l'intelligence artificielle derrière. Et vraiment c'est une technologie qui va permettre à tous les

togolais de gagner en temps et surtout d'éviter les fraudes pour la CNSS et pour le gouvernement et de faire en sorte que tous les togolais soient mieux repartis sur la justesse de réversion de l'argent et faire en sorte d'une meilleure gestion pour le président de la république.»

Comme condition d'obtention de cette nouvelle carte d'assurance sociale. Il faut être assuré à la CNSS, créer son compte assuré sur la plateforme de service en ligne CNSS à partir du site web www.cnss.tg et pouvoir faire les mises à jour nécessaires sur les informations personnelles de l'assuré et de ses bénéficiaires. Il faut signaler que les mises à jour concernent les informations de la résidence de l'assuré. L'assuré doit éventuellement fournir une pièce de naissance légalisée et une photo, de même que ses bénéficiaires. Pour les assurés mariés légalement, il doit fournir la photo du conjoint ou de la conjointe en plus de l'acte de mariage légalisé. C'est la version scannée de ces pièces qui seront directement attachée au formulaire de mise à jour.

Les Pharmaciens salue l'innovation

Au niveau de l'ordre des pharmaciens du Togo, la satisfaction est à son comble pour avoir constaté que les éléments nécessaires pour la prise en charge sont réunis progressivement.

«On sait que les produits de santé tiennent une proportion importante dans la prise en charge des patients. Donc au niveau de l'ordre des pharmaciens, c'est avec satisfaction que nous constatons que les éléments de prise en charge sont enfin prêts pour permettre aux prestataires et aux pharmaciens de jouer leur rôle en Assurance Maladie Universelle», s'est réjoui M. ALFA Palakiyèm, Secrétaire général de l'Ordre des Pharmaciens du Togo. La CNSS a également permis à l'assistance de suivre la

démonstration du processus de création d'un compte assuré en ligne lors de la cérémonie.

Démarrage effectif des prestations ce 1er Avril

Le gouvernement à travers le ministre en charge du travail Gilbert BAWARA salue les actions entreprises par la CNSS pour l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière d'assurance maladie universelle.

«Je voudrais saisir cette occasion au nom du gouvernement et au nom des administrateurs de la CNSS pour féliciter vivement Mme le Directeur général de la CNSS et l'ensemble de son personnel pour la qualité du travail qui a été effectué depuis que le gouvernement leur a confié cette lourde et noble responsabilité. Nous sommes impressionnés par ce qui vient de nous être montré. Je voudrais profiter de cette occasion pour lancer un appel à la fois aux assurés et également aux prestataires de soins d'être indulgents envers les organismes gestionnaires de l'Assurance maladie», a-t-il déclaré.

«Le 1er avril avec le démarrage effectif de l'accès au soin de santé, nous sommes conscients que il pourrait se produire un certain nombre de difficultés, de dysfonctionnements. Donc l'indulgence que nous souhaitons et que nous sollicitons de votre part, c'est d'être compréhensif et de ne pas hésiter à remonter vers la CNSS. C'est valable pour les assurés, mais c'est aussi valable pour les prestataires de soins», a-t-il ajouté avant de féliciter et remercier les prestataires de services, les entreprises, les travailleurs, les employeurs du secteur privé formel pour leur implication en vue de l'aboutissement de ce processus.

Komla YAWO



FRIMET

...Une Afrique des métiers

CABINET DE GEOMATIQUE

Agoè-Nanegbé-Lomé-TOGO, non loin de la Station T-OIL NANEGBE,

☎ 00228 93 73 27 47 / 79 66 14 42 📞 91 15 53 39 📧 afrimetinter@gmail.com 📘 [afrimet](https://www.facebook.com/afrimet)



- Base de données Spatiales
- Base de données Informatique SQL
- Production Cartographique
- Traitement d'images satellitaires
- Bâtiments et Travaux Publics (BTP)
- Lotissements et financement de lotissements

- Levés et plans de terrains
- Géolocalisation de terrains perdus
- Conception de plans de maisons
- Achat et vente de terrains/maisons
- Suivi des titres fonciers
- Formations

- Systèmes d'Information Géographique (SIG)
- Cartographie
- Géométrie
- Topographie
- Base de données SQL
- Géolocalisation (GPS)
- Architecture

...Une Afrique des métiers

Apothéose de la JIF 2024

LE MINISTRE SANDRA JOHNSON APPORTE UN MESSAGE DU PRÉSIDENT FAURE AUX FEMMES DE BÈ



Madame Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire général de la Présidence République, invité d'honneur de l'Association des femmes natives de Bè, a présidé ce 22 mars 2024 une rencontre d'échanges organisée par ce regroupement qui œuvre pour la formation de la femme et le développement humain durable. C'était à l'occasion de l'apothéose de la Journée internationale des droits

de la femme (JIF). L'événement s'est déroulé en présence des autorités politiques, administratives et traditionnelles du canton de Bè. Les discussions ont tourné autour du thème « Femme, lève-toi, forme-toi, impacte et participe efficacement à la vie et au développement de ton canton », un thème en lien avec celui de la journée internationale « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme ».

Madame Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire général de la Présidence République a d'abord transmis aux vaillantes femmes du canton de Bè, « les chaleureuses salutations et le soutien total du chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé » pour leur contribution à la promotion des droits de la femme avant de partager avec l'assistance les principes qui déterminent ces droits.

«La promotion des droits de la femme se fonde sur l'engagement et la volonté individuels et collectifs. Nous sentons en vous ces principes. Les autorités locales et traditionnelles vous accompagnent au quotidien grâce aux réformes du chef de l'Etat. Vous bénéficiez toujours des actions du Président de la République » a-t-elle indiqué. Madame Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire général de la Présidence

République a rappelé les avancées majeures réalisées en matière de promotion des droits de la femme, grâce aux initiatives présidentielles notamment Wezou.

Elle a réaffirmé la détermination du Président de la République, à promouvoir davantage le leadership féminin et à assurer le bien-être des femmes.

Le ministre Sandra Ablamba Johnson est particulièrement revenue sur les grandes réalisations du chef de l'Etat dans le canton de Bè en particulier les infrastructures urbaines, la réhabilitation de l'hôpital de Bè et la construction en cours de l'hôpital mère-enfant dans le canton. Pour terminer, Madame Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire général de la Présidence République a invité les membres de l'Association à renforcer la cohésion et l'harmonie sociales, à contribuer à la consolidation de la paix dans le canton, conformément à la vision du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé.

La rencontre a été aussi marquée par un panel de discussions autour de la formation des femmes sur les droits et les responsabilités sociales et professionnelles ainsi que leur participation au développement communautaire.

Les membres de l'Association des femmes natives de Bè, ont exprimé leur reconnaissance au chef de l'Etat pour sa politique de promotion du leadership féminin et des droits de la femme dans tous les secteurs de la vie.

Patrick NIMA

JIF 2024

LE SYN BANK ET ECOBANK TOGO ORGANISENT DES ACTIVITES SPORTIVES EN FAVEUR DE LA GENTE FÉMININE

Les manifestations marquant la célébration de la journée internationale de la femme se poursuivent au SYN BANK. Le Syndicat des employés et cadres des banques des établissements financiers et des assurances du Togo en collaboration avec la banque panafricaine Ecobank Togo a initié ce samedi 23 mars 2024 au stade omnisports de Lomé des activités sportives au profit de la gent féminine. Ce moment de partage d'expériences sportives a été présidé par le ministre des sports et des loisirs Lidi Bessi Kama entourée du Directeur général de Ecobank Togo Souleymane TOURÉ, du Secrétaire Général de SYN BANK, Yati Awula Baba et Joséphine Patassé, conseillère au SYN BANK, présidente du Comité d'organisation.

En choisissant d'être sponsor officiel de l'événement, Ecobank Togo entend mettre l'accent sur l'importance de la santé et le bien-être féminin en entreprise. Pour le Directeur général Souleymane TOURÉ la promotion du genre féminin fait partie intégrante de stratégie d'entreprise de Ecobank Togo.

«La promotion de la santé physique est le catalyseur pour le bien-être mental pour notre boulot qui demande beaucoup de concentration. C'est un boulot très stressant donc il va de soi que nous puissions trouver les voies et moyens pour faire la promotion du sport pour nos collègues du genre féminin. Les meilleurs gestionnaires sont les femmes dans

notre organisation. Il est donc important pour nous à Ecobank Togo, de nous assurer que nos collègues sœurs sont en bonne forme physique. Quand elles sont en bonne forme physique, elles sont en bonne forme mentale et c'est toute l'organisation qui va gagner», a-t-il assuré.

Habillées par le sponsor officiel Ecobank Togo, les femmes du secteur des banques et assurances au Togo ont marché de la plage au stade omnisports de Lomé avant de pratiquer la technique de la zumba, des exercices physiques, des ateliers et autres pratiques sportives. Vue le manque à gagner que la gent féminine du secteur de la banque peuvent tirer du sport, Joséphine Patassé Conseillère SYN BANK, présidente du Comité d'organisation de l'événement invite d'autres responsables à emboîter les pas à Ecobank Togo pour la pérennisation du sport féminin dans le secteur. «Quand on travaille l'argent, c'est très stressant donc il faut du sport pour vivre longtemps et bien jouir de nos retraites. Nous remercions le sponsor officiel et nous demandons aux autres de nous aider, s'il le faut, par mois, une institution nous aide pour se retrouver et faire du sport. Avec le sport, on aura pas à payer beaucoup de médicaments. Cela nous permet de préserver notre santé», a-t-elle déclaré. La ministre des sports Lidi Bessi Kama salue l'engagement des femmes de la banque pour le sport et les a exhortées à le faire au tant que



possible pour leur bien être et le développement des entreprises bancaires au Togo.

«C'est tout simplement magnifique. Je voudrais vous dire que vous avez choisi la bonne part qui ne vous sera point ôtée. Vous faites un métier très difficile et stressant. La qualité d'un banquier est la vigilance. La vigilance d'un banquier est de mise pour pouvoir vite déceler tous les petits pièges pour anticiper sur les prises de décision. Et pour cela vous avez besoin du sport. Le sport donne une forte capacité d'anticipation. Non seulement nous avons communiqué, nous

avons expérimenté cette joie sportive, cette communion fraternelle et également appris les uns des autres», s'est-elle réjouie.

Soulignons que l'événement a aussi enregistré la participation des responsables d'institutions telles que Mme la Directrice de GTA Vie et le secrétaire général du comité des assureurs du Togo.

Komla YAWO



COMMUNIQUÉ DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relatif à l'ouverture des inscriptions pour la promotion 2024-2025
à l'Institut de Formation Fiscale et Douanière (IFFD)

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance de son personnel, des partenaires publics et privés que les inscriptions aux cycles de formations de base des cadres supérieurs et moyens pour l'année académique 2024-2025 sont ouvertes dans les filières ci-après :

Nos filières de formation

▶ Cycle supérieur



▶ Cycle moyen



Les conditions d'accès

CYCLE SUPERIEUR

- Avoir un Bac+5 ;
- Avoir un Bac+4 et justifier de 2 années d'expériences
- Avoir un Bac+3 et justifier de 5 années d'expériences
- Etre au moins de grade PI (Pour les candidats agents de l'OTR)

CYCLE MOYEN

- Avoir un Bac+3
- Avoir un Bac+2 et justifier de 2 années d'expérience

⚠ Avoir une autorisation de l'employeur (candidats externes)

Les dossiers à fournir en ligne (PDF)

- CV
- Copie des diplômes
- Copie de l'acte de nationalité
- Autorisation de l'employeur (candidats externes)

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : Vendredi 26 avril 2024 à 17 h 30 min

Tapez le lien ci-dessous dans la barre de votre navigateur ou scannez le Qr code

 <https://bit.ly/42TnewX>



Pour toute information complémentaire
 +228 70 79 09 59

 Institut de Formation Fiscale et Douanière

FAWE-TOGO LANCE LE DEBAT SUR L'ÉMANCIPATION DE LA FEMME EN AFRIQUE



Le 19 Mars 2024, FAWE-Togo et le Laboratoire de Recherche en Langues, Littérature, Culture et Civilisations Anglophones (LaReLLICCA) de l'Université de Lomé ont organisé de concert une conférence-débat sur le thème « Regard croisé sur le statut et l'émancipation de la femme en Afrique ». L'événement a rassemblé des universitaires, des chercheurs et des représentants d'organisations défendant les droits des femmes. L'objectif de cette rencontre était d'explorer les défis et les progrès de l'autonomisation

des femmes en Afrique, en mettant en avant les politiques éducatives favorisant l'accès à l'éducation pour les filles et les femmes.

La directrice de FAWE-Togo, Dr. AGOUNKE Kékéli Jeannine, a insisté sur l'importance d'un dialogue inclusif pour provoquer des changements positifs, tandis que la collaboration entre FAWE-Togo et LaReLLICCA vise à aborder de manière multidimensionnelle les défis de l'émancipation des femmes en Afrique, en mettant l'accent sur la recherche-action. La conférence-débat, articulée autour de trois thèmes principaux, a

exploré l'émancipation de la femme africaine comme un contrat social à double intérêt, les dynamiques de la promotion du genre, ainsi que le droit à l'assistance pour les femmes victimes de violences conjugales au Togo.

FAWE-Togo s'engage fermement à promouvoir le leadership féminin, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, contribuant ainsi à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale en Afrique.

Benjamain (Stagiaire)

Incendie au Port Autonome de Lomé

AUCUN BLESSÉ À DÉPLORER SELON LE MINISTRE EDEM KOKOU TENGUE



Dans la nuit du 23 au 24 mars un incendie s'est déclaré au Port Autonome de Lomé, affectant le magasin abandonné de l'Office Togolais des Recettes. « L'intervention rapide et efficace des pompiers a permis de neutraliser le danger en moins de 2 heures sans qu'aucun blessé ne soit à déplorer », précise le ministère de l'économie maritime et de la protection côtière, dans une déclaration faite sur sa page officielle X. Avant ce drame, c'est le navire Déborah, qui a été l'objet d'un incendie au Port Autonome de Lomé. La situation a été maîtrisée grâce à l'intervention conjointe de la Préfecture maritime et des pompiers.

Il est à noter que des rumeurs circulant sur les réseaux sociaux, ont fait état de deux (02) morts lors de cet incendie qui s'est déclenché dans ce magasin abandonné de l'Office Togolais des Recettes (OTR). Ce qui n'est pas le cas, selon le Ministre Edem Kokou TENGUE.

Le samedi 23 mars, des images faisant le tour des réseaux sociaux, ont montré un entrepôt de l'Office Togolais des Recettes (OTR) situé au Port Autonome de Lomé (PAL), consumé par les feux d'un incendie gigantesque. Ce magasin abandonné par l'OTR, était l'endroit où sont stockés les produits saisis par la douane togolaise.

La situation a été maîtrisée par les sapeurs-pompiers, après deux (02) heures d'intervention.

FEMI Babatounde

Éducation

PLUS DE 1000 SALLES DE CLASSE CONSTRUITES ENTRE 2022 ET 2023



L'amélioration du système éducatif au Togo a été marquée ces dernières années par l'aménagement et la construction des infrastructures scolaires. Selon les statistiques du ministère en charge du secteur sur les réalisations antérieures, publiées dans le budget citoyen 2024, plus d'un millier de nouvelles classes ont ainsi été construites dans l'ensemble des cinq régions du pays, ces deux dernières années.

Concrètement, 844 salles (structurées en bloc de 3 et 4) ont été érigées en 2023, tandis que 191 salles ont été construites un an plus tôt. La région des Savanes a été la plus dotée, avec 402 salles au total sur les deux années.

Plus de 500 salles de classe prévues pour 2024

Pour l'année 2024, l'exécutif entend maintenir la dynamique. Selon les projections, 514 salles de classe devront en tout sortir de terre sur le territoire, à raison de 64 blocs de 4 salles et 86 blocs de 3 salles. Le tout, pour un coût estimatif de plus de 4 milliards FCFA.

En rappel, quelque 359 salles de classe ont été construites entre 2020 et 2021, notamment par le biais du projet d'appui aux populations vulnérables (PAPV).

Le budget citoyen 2024 au Togo est un document résumant de manière claire et accessible les principales allocations financières du gouvernement pour l'année en cours.

Patrick NIMA

DES ÉQUIPEMENTS D'ÉLEVAGE ET DE CHÈQUES REMIS À 813 ÉLEVEURS ET ENTREPRENEURS DE LA RÉGION DES SAVANES

L'Etat Togolais poursuit le renforcement de la résilience des populations de l'extrême Nord. Le Gouvernement a, en ce sens, offert à 813 éleveurs et promoteurs de sous-projets d'entrepreneuriat agricole et agroalimentaire de la région des Savanes, des équipements d'élevage, des matériaux de construction et des chèques.

La démarche qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP) et qui alloue une partie de ses ressources au financement des actions inscrites par le gouvernement dans le Programme d'Urgence de Renforcement de la Résilience et de la Sécurité des Communautés (PURS), a eu lieu le

jeudi 21 mars 2024.

Selon M. Konlani Dindioque, Directeur de cabinet du ministère de l'agriculture, l'objectif est de renforcer la résilience des populations face aux menaces grandissantes de la crise du Sahel et aux effets néfastes de la crise sanitaire de Covid-19.

Pour rappel, le FSRP, financé par le Banque Mondiale, intervient entre autres, à l'amélioration des rendements et de la productivité agricole, à la mise en place des infrastructures d'irrigation, au développement de la mécanisation agricole, et à l'accès aux intrants agricoles.

Marcel SOGLO



Togo/Programme national de connectivité rurale

LES PROGRÈS ENREGISTRÉS ENTRE 2021 ET 2023



2.200 km de pistes rurales ont été achevés (construits ou réhabilités), sur un total de 4.752 km. Ce progrès enregistré entre 2021-2023, a été rappelé par le Ministre des pistes rurales et du désenclavement, lors du lancement officiel de la Construction des vingt-un (21) ponts modulaires mixtes acier-béton de type Unibridge dans les cinq régions du Togo. D'après les derniers chiffres annoncés par le ministère en charge du désenclavement, le Togo enregistre 2.200 km de pistes rurales ont été construits ou réhabilités (achevés), sur un total de 4.752 km, entre 2021-2023. En outre, des travaux d'entretien courant mécanisé ont été exécutés sur 1.720 km de pistes existantes tandis qu'ils sont en cours sur 758 km, sur la même période.

Pour l'année 2024, le Gouvernement prévoit maintenir le même élan. Dans ce sillage, un investissement de plus de 50 milliards FCFA est prévu. Ce qui permettra de favoriser la construction de 1.877 km de nouvelles pistes, et de 2.074 unités d'ouvrages. Les entretiens courants, mécanisés comme manuels devraient également se renforcer avec près de 6.000 km. Le Togo ambitionne disposer d'une banque de données sur les pistes rurales.

Il est à noter que le Programme national de connectivité rurale est lancé il y a quelques années par l'Etat.

Marcel SOGLO

Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

TOGOREVEIL

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Konla YAWO

Marcel A. SOGLO

Londou KAWANA

Patrick Nima

Pégy

SERVICE COMMERCIAL ET

PUBLICITÉ

Alesata TOURE

SECRETARIAT

Micheline MENSAH

INFOGRAPHIE

Alex KPATIDE (91 77 29 84)

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tél: 22 36 18 58

02 BP 20081 LOMÉ

Adresse

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoe face Ets VINS

D'ITALIE

Tél: 22 61 12 18 / 22 36 18 58

90 02 76 54

E-mail: gpouille@yahoo.fr

Tirage

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

RAD GRAPHIC SARL U

« TROPHÉE FAURE GNASSINGBÉ » CE SAMEDI AU STADE DR KAOLO DE TSÉVIÉ



Le Tournoi de football « Trophée Faure Gnassingbé » livre son verdict ce week-end à Tsévié, préfecture de Zio. Plusieurs activités culturelles vont marquer l'apothéose de cette compétition axée autour du thème : « Unis pour le foot, pour un Zio en plein essor ». Le stade Docteur Kaolo de Tsévié (Préfecture de Zio) va abriter le samedi 30 mars 2024, la finale de la première édition du tournoi de football dénommé « Trophée Faure Gnassingbé ». Ce tournoi organisé par le parti politique Union pour la République (UNIR) vise à promouvoir les talents locaux et ainsi pourvoir le Club local Espoir FC de Zio, une réserve de trente (30) jeunes joueurs de catégorie junior.

En outre, au-delà de son aspect sportif, le Tournoi « Trophée Faure Gnassingbé » entend stimuler la cohésion sociale entre les fils et filles de la préfecture de Zio, développer l'esprit du vivre-ensemble, la culture de la non-violence, le partage entre les populations de la préfecture de Zio et garantir la paix. La « Fraternité, la Convivialité et la Sportivité sont les maîtres mots de la finale de ce tournoi », a expliqué le Délégué national du Mouvement des Jeunes Unir (MJU), Kanka-Malik Natchaba avant de préciser que le but est de faire émerger les jeunes talents de la préfecture et à leur donner des opportunités. « Il faut renouveler la détection des talents. Nous sommes conscients que les talents sont un peu partout et surtout dans le Zio », a-t-il souligné.

Une première phase digne d'une compétition de haut niveau

Seize (16) équipes représentant les seize (16) cantons de la préfecture de Zio ont pris part à la première phase du tournoi. Elle a abouti à la formation de quatre (04) équipes à raison d'une équipe par commune. C'est à l'issue de cette deuxième phase que la Commune Zio 1 et Zio 3 ont obtenu leur ticket pour le dernier carré de la compétition prévue ce samedi à 15 h GMT au stade Dr Kaolo de Tsévié.

D'après les chiffres dévoilés par Jeff AMEGBO Komla, Coordonnateur du Tournoi, plus de 89 matchs ont été discutés par 3.000 joueurs avec une mobilisation importante du public. « Les jeunes se sont donnés à fond pour exprimer leur talent. Nous saluons l'esprit sportif très poussé chez la jeunesse de Zio depuis le début de la compétition. Nous invitons le public à se mobiliser massivement pour la finale ce samedi », s'est-il enthousiasmé M. Jeff AMEGBO Komla.

La culture dans sa globalité

La ville de Tsévié ne connaîtra pas uniquement la finale du Tournoi « Trophée Faure Gnassingbé » démarré le 17 novembre 2024. En marge, il est prévu une caravane des conducteurs de taxi moto dans les artères de la ville, suivi d'un concert qui va réunir une vingtaine d'artistes. L'objectif est de promouvoir ces jeunes artistes de la préfecture.

Par ailleurs, la signature de contrat avec les centres de formation qui accompagneront les jeunes talents détectés par le comité mis en place à cet effet, sera l'un des moments forts de cette messe sportive préfectorale.

Marcel SOGLO

Mois de la Francophonie à Minneapolis (USA)

LE TOGO CÉLÉBRÉ DANS TOUTE SA SPLENDEUR



Le Togo est à l'honneur à l'occasion du mois de la Francophonie à Minneapolis dans le Minnesota aux Etats-Unis. L'initiative de l'Alliance Française Mpls/St Paul, le mois de mars est encore appelé le Mois de la Francophonie. Le Togo est la grande attraction de cette année. L'événement est une occasion pour les membres et la communauté Villes Jumelles (Twin Cities) à savoir Minneapolis et Saint-Paul de découvrir la richesse culturelle et artistique du Togo. Il s'agit de mettre également en valeur les traditions, la nourriture et les expériences du peuple togolais.

Ainsi le mois de la francophonie a été marquée par une exposition d'art, des démonstrations culinaires, des performances musicales, des conférences littéraires et des tables rondes à l'Alliance Française Mpls/St Paul.

Ces activités sont animées par trois artistes togolais locaux à l'instar de Medowokpo Akossiwa Mawulawoe, Awa Mally et Godwill Afolabi, des ambassadeurs qui ont valablement représenté le Togo.

Le Togo, officiellement la République togolaise, est un pays d'Afrique de l'Ouest s'étendant jusqu'au golfe de Guinée, avec sa capitale, Lomé. Ce petit pays tropical, abritant environ 8 millions d'habitants, s'étend sur moins de 115 km entre le Ghana et le Bénin, son voisin oriental.

Du 1er au 19 mars un programme éducatif et captivant a permis d'enseigner aux enfants, aux jeunes et aux adultes sur le Togo et ses merveilles. AWA MALLY a animé un atelier mettant en lumière les langues parlées au Togo, telles que le français, l'ewe, le kabyle, ou l'aja. Elle guidé les participants dans un voyage linguistique ludique et social. Photographe togolaise à Minneapolis, elle fusionne son héritage culturel avec sa vision artistique.

Medowokpo Akossiwa Mawulawoe de son nom d'artiste Medowokpo Sabine est une artiste plasticienne. Elle peint aussi bien les scènes de la vie que les portraits. Lors du vernissage du 1er mars 2024, Medowokpo Sabine n'expose pas que ses tableaux. Elle a également émerveillé l'assistance avec ses interprétations musicales. Comme elle a d'ailleurs été annoncé pour interpréter « quelques chansons aux côtés du musicien Michael « M.L » Lee Jr »



Connue sous l'appellation populaire de Sabine MEDO, l'artiste peintre est connue partout dans le monde, à travers des grands festivals d'art plastique et a fait ses preuves dans la peinture.

Lors de l'atelier gastronomique, la cheffe Armelle de Savourous était également au rendez vous pour donner les clés de la préparation du couscous et du porridge de fonio.

Les enfants quant à eux ont exprimé leur satisfaction de faire connaissance des jeux interactifs pratiqués dans ce beau pays côtier de l'Afrique de l'Ouest.

L'ambiance festive a été entretenue par DJ Alex avec des chants et danses togolais.

Togoreveil





CONIIA

Conseil International de
l'Intelligence Artificielle

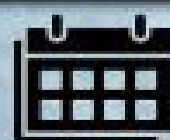
Human AI



SIA

**SEMAINE DE
L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE**

**« L'IA AU TOGO ET EN AFRIQUE :
ETATS DES LIEUX, OPPORTUNITES
ET ENJEUX SOCIETAUX »**



Lomé: Du 04 au 08 Juin 2024

www.sia.tg